



La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°159 - 08 avril 2026

A LA UNE



Journées portes ouvertes 2026 : inscrivez-vous !

Découvrez le programme et inscrivez-vous à ces deux journées d'échanges et d'accompagnement dédiées aux élus & agents territoriaux.

En savoir +

EN BREF

Veille RH

Validation de l'indemnisation à 90% des arrêts maladie des agents publics

Le Conseil d'Etat a rejeté les recours de syndicats formés contre les décrets du 27 février 2025 transposant à l'ensemble de la fonction publique la baisse de 100 à 90% du taux de remplacement de la rémunération des agents publics durant leurs arrêts maladie de courte durée.

[Conseil d'Etat, 26 mars 2026, N°503771](#)

Harcèlement moral

Les faits subis par un agent pendant quatre ans, au cours desquels sa hiérarchie lui a opposé illégalement un refus de maintien en activité rédigé en des termes méprisants, lui a demandé plusieurs fois de manière accusatoire de s'expliquer sur des faits alors qu'aucun n'était dû à un manquement aux obligations professionnelles, et lui a tenu à plusieurs reprises des propos désobligeants et homophobes en public, sont constitutifs de faits de harcèlement moral. L'intéressé est donc fondé à demander la réparation des préjudices subis en raison de cette situation.

[CAA Douai, 19 mars 2026, n°24DA02347](#)

Démission requalifiée en licenciement

La démission d'un agent, au vu des agissements de harcèlement moral dont ce dernier a été la victime depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale, et au regard du comportement particulièrement grave de la commune qui l'a discrédité auprès des agents, puis progressivement mais rapidement écarté de ses missions et des informations essentielles à l'exercice de ses fonctions, doit être regardée comme un licenciement. En conséquence, l'intéressé est fondé à demander l'indemnisation de l'entier préjudice résultant de cette rupture.

[CAA Nancy, 17 mars 2026, n°23NC00453](#)

Avertissement justifié

Les faits reprochés à un agent, décrit comme impulsif et colérique, avec une forte personnalité, consistant à faire preuve régulièrement d'agressivité verbale et physique vis-à-vis de ses collègues, tenant des propos pouvant être blessants ou humiliants, avec une attitude violente, dès lors que l'intéressé a renversé le bureau et les affaires d'un collègue, sont constitutifs de fautes de nature à justifier une sanction disciplinaire. L'agent n'est donc pas fondé à contester l'avertissement dont il a fait l'objet en raison de son comportement.

[CAA Nancy, 17 mars 2026, n°24NC00192](#)

Exercice normal du pouvoir hiérarchique

Le courrier par lequel un maire apporte une réponse négative à une demande de révision d'une évaluation professionnelle, et demande à l'agent concerné d'adopter une posture professionnelle adaptée, ainsi que de respecter ses obligations de réserve et de secret professionnel, ne peut être regardé comme excédant l'exercice normal du pouvoir hiérarchique. Par conséquent, l'agent n'est pas fondé à soutenir que la réception de cette lettre, à son domicile, lui a causé un choc et constitue un accident de service.

[CAA Versailles, 12 mars 2026, n°24VE02147](#)

LE CDG ET VOUS



Derniers jours pour s'inscrire aux examens professionnels de rédacteurs et rédacteurs principaux territoriaux

Les inscriptions aux examens professionnels relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux se terminent prochainement. Si vous n'êtes pas encore inscrits, il est encore temps de le faire.

[En savoir +](#)



Vidéoprotection : pensez à informer la préfecture !

À l'occasion des élections et de l'installation des nouveaux élus dans les collectivités, les communes équipées de dispositifs de vidéoprotection doivent mettre à jour les arrêtés autorisant l'accès à ces systèmes.

[En savoir +](#)



Questionnaire sur l'archivage électronique du CDG29

Depuis 2021, le Centre de Gestion du Finistère accompagne les collectivités dans la gestion de leurs archives électroniques. Aujourd'hui, le CDG29 entame une réflexion sur les solutions de système d'archivage électronique à destination des collectivités et établissements publics du département. Nous vous invitons à compléter ce questionnaire.

En savoir +



Panorama de l'emploi territorial : Enquête éducateur de jeunes enfants

Pour cette 15^e édition, le focus métier portera sur les éducateurs de jeunes enfants. Cette étude a pour objectif de recueillir des données quantitatives afin d'alimenter une analyse objective et d'enrichir la connaissance des conditions d'exercice de ce métier.

En savoir +

[> Toutes nos actualités](#)

Le CDG recrute

- [Médecin de santé au travail \(F/H\)](#)

Consultez [nos offres](#)

L'apprentissage recrute

Consultez les [offres d'apprentissage](#)

Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site [emploi-territorial.fr](#)

Le service intérim recrute

- Agent technique polyvalent temps non complet (F/H) – Secteur Landivisiau

Postuler à notre service intérim sur le site [DEN.bzh](#)

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

AGENDA DU MOIS



Webinaire “Sensibilisation RGPD-CYBER nouveaux arrivants”

Vendredi 10 avril 2026

Distanciel

Votre collectivité accueille de nouveaux agents ?
Offrez-leur une formation indispensable sur le RGPD et la cybersécurité !

[En savoir +](#)



Webinaire “IA et données personnelles”

Lundi 27 avril 2026

Distanciel

L'émergence de l'intelligence artificielle est un sujet qui fascine autant qu'il inquiète. Mais que se cache-t-il exactement derrière ces nouveaux outils ? Inscrivez-vous à l'atelier pour le découvrir.

[En savoir +](#)

[> Tout l'agenda](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)